

Les abcès

On distingue généralement les abcès d'origine dentaire liés à une infection de la dent et les abcès parodontaux liés à une infection de la gencive.

Les abcès d'origine dentaire

Ce sont des abcès qui se produisent au bout de la racine d'une dent nécrosée, c'est-à-dire dont le nerf est mort. Cette nécrose peut être due à une grosse carie ou à un traumatisme (choc sur une dent).

Les abcès dentaires peuvent également être dus à une fêlure et, dans ce cas, le nerf de la dent peut être vivant. En général, la dent est sensible à la pression. On observe parfois un gonflement au niveau de la gencive et un écoulement de pus à cet endroit.

Le traitement d'urgence consiste souvent à prescrire des antibiotiques. La dent devra ensuite être dévitalisée pour éviter la récurrence. Dans le cas d'une dent fracturée, la dent sera quasi systématiquement extraite.

Les abcès parodontaux

Ces sont des infections aiguës de la gencive qui se manifestent par un gonflement avec élimination de pus à la pression. La dent peut être mobile et parfois même se déplacer légèrement.

Le traitement d'urgence consiste à prescrire des antibiotiques. L'abcès peut également être percé pour faire sortir tout le pus. Une fois l'abcès disparu, un traitement parodontal devra être entrepris afin d'éviter une récurrence.



Le traitement des abcès par antibiotique doit toujours être suivi du traitement de la dent ou de la gencive

Nos conseils

- Les antibiotiques qui vous sont prescrits en cas d'abcès font disparaître tous les symptômes en quelques jours.
- Cela ne veut pas dire que la dent est soignée. Dans tous les cas, il faut impérativement compléter la prise d'antibiotiques par un traitement définitif (extraction, dévitalisation ou traitement parodontal).